



COMPTE RENDU DE LA 6^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME SEN/024

05-10-2010

Le mardi 5 octobre 2010, de 9h20 à 14h00, s'est tenue, dans la salle de conférence du centre culturel de Louga, la 6^{ème} réunion du Comité technique de Suivi et de Coordination (CTSC) du programme SEN/024.

A. ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Président ;
2. Mot d'introduction du Coordonnateur général, suivi d'une présentation des participants (tour de table) ;
3. Lecture du PV du 5^{ème} CTSC, suivi des conclusions et recommandations ;
4. Présentation du rapport d'activités de fin Q2/2010 et Q3/2010 ;
5. Présentation de la planification et de la programmation du Q4/2010 ;
6. Points de discussions ;
7. Synthèse générale et recommandations.

B. DEVELOPPEMENT

La séance était présidée par le Directeur de la Planification et du Suivi de la Réforme (DPSR) du Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (METFP), Coordonnateur national du programme SEN/024, en présence du Conseiller technique N°2 du METFP (CT2).

B.1 Mot de bienvenue du Président

Le DPSR, Coordonnateur national du programme SEN/024, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, est revenu longuement sur les réalisations du programme, sur les chantiers ouverts et sur les résultats déjà obtenus. Il s'est félicité de la participation accrue des acteurs, aussi bien au niveau local que central, ainsi que du niveau global d'appropriation du programme. En effet, d'intenses activités sont menées dans la zone de concentration opérationnelle (ZCO) et mobilisent des ressources très diversifiées. L'exécution du plan expérimental de mise en œuvre de l'APC au Sénégal, l'élaboration des projets d'établissement et le volet infrastructure (début des premières constructions imminent), en sont de parfaites illustrations. Le volet insertion mis en œuvre en collaboration avec les agences du système des nations unies (ASNU) connaît également des avancées notoires. Les plateformes régionales d'appui à l'insertion ont été installées, les cellules d'insertion ont été équipées en matériel audiovisuel et informatique, le parcours d'insertion est en cours de stabilisation et les systèmes d'information des structures sont élaborés et doivent intégrer le système d'information national.

Il a terminé son propos par transmettre les salutations de Monsieur le Ministre de l'ETFP, qui ne cesse de magnifier le caractère exemplaire de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. Il a également exhorté l'ensemble des acteurs à se mobiliser davantage afin de clôturer le programme avec succès.

B.2 Mot d'introduction du Coordonnateur général

Le Coordonnateur général du programme a souhaité la bienvenue aux participants et a formulé des souhaits de réussite pour le CTSC. Il a souligné l'importance du programme, tant du point de vue de son volume financier que de la pertinence de son contenu et a également rappelé la position du

Luxembourg en tant que chef de file des bailleurs dans le secteur de la Formation professionnelle et technique (FPT). Le coordonnateur général a conclu en invitant l'ensemble des parties prenantes à se mobiliser davantage au cours des 18 prochains mois, ceci dans le but d'atteindre les objectifs que les deux gouvernements se sont fixés au démarrage du programme.

Après ces mots de bienvenue, l'agenda de la rencontre a été présenté aux participants et adopté sans amendement. Il s'en est suivi un tour de table pour la présentation des participants.

B.3 Lecture du compte rendu du CTSC N° 5

A la suite de ces allocutions, le président a donné la parole à l'Expert National Principal du programme SEN/024 pour faire le point sur le suivi des recommandations du dernier CTSC. Sur les huit (8) points de recommandation recensés, cinq (5) n'ont pas fait l'objet d'un suivi et d'un traitement appropriés. Il s'agit de :

1. **La création d'un cadre commun de partage des documents préparatoires des CTSC, en y associant le pool des Onusiens** : malgré le besoin, maintes fois exprimé, de partager la planification avec les partenaires du Système des Nations unies, cette recommandation ne s'est toujours pas matérialisée dans les faits, du fait de la difficulté de mobiliser ces partenaires en temps opportun.
2. **La mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue des partenaires de la FPT qui interviennent dans la zone** : cette activité avait été confiée à l'Inspecteur d'Académie (IA) de Saint-Louis. Ce dernier s'est engagé à proposer un canevas de travail pour la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue des partenaires de la FPT intervenant dans la ZCO. Un premier document de travail est disponible. Le financement de certaines actions pourrait être pris en charge sur les fonds alloués annuellement aux IS par le programme SEN/024.
3. **La sensibilisation des chefs d'établissements et autres acteurs des établissements scolaires bénéficiaires du volet infrastructures** : excepté les courriers envoyés par la CC SEN/024 aux établissements pour les informer de l'imminence des travaux de construction, aucune autre action n'a été entreprise dans ce sens. Afin que les mesures adéquates - devant permettre une bonne cohabitation avec les entreprises pendant toute la durée des travaux - soient prises, il est d'une nécessité impérieuse d'informer les acteurs de l'école. Il a été suggéré d'impliquer les IA sur ce point.
4. **La réévaluation de la contribution financière nationale au programme SEN/024** : après avoir constaté les écarts existant entre les postes budgétaires inscrits dans le document de projet et les dépenses réelles encourues par le METFP, il a été proposé d'établir une nouvelle estimation de la contribution financière nationale au programme SEN/024. Une évaluation de la contribution financière nationale est en cours de développement.
5. **La planification de la mise à disposition de ressources humaines dans les futurs établissements** : la mise à disposition des ressources humaines ne pouvant être envisagée qu'après l'écriture des programmes et l'identification des besoins en équipements, cette recommandation a été reportée.

Pour une prise en charge globale et un traitement diligent des recommandations, il a été proposé de traduire toutes les recommandations en activités opérationnelles à intégrer dans la planification trimestrielle.

B.4 Présentation du rapport d'activités de fin Q2/2010 et Q3/2010

Le rapport d'activités de la fin Q2/2010 et du Q3/2010 a été présenté par l'ENP SEN/024. La présentation a mis l'accent sur les principales activités menées, le taux de réalisation des tâches sous chaque résultat, ainsi que les dépenses encourues durant la période sous revue. A la suite de la présentation du rapport d'activités du programme SEN/024, les partenaires du Système des Nations unies, dans le cadre de la mise en œuvre du PIC II, ont eux aussi fait état de l'avancement de leurs activités sur le volet insertion, volet sur lequel le programme SEN/024 apporte un appui.

Suite à la présentation des deux rapports, le Coordonnateur national, après avoir félicité la CC SEN/024 et les partenaires onusiens pour la clarté des présentations, a formulé des commentaires sur quelques activités phares :

- Il s'est félicité de l'installation des organes de gestion de la FPT (la Commission Nationale de Concertation de la FPT (CNCFPT) et la Commission Partenariale des Programmes (CPP)) et de l'organisation de la première réunion de la CNCFPT qui a vu la mise en place de son secrétariat technique. La tenue de cette première réunion doit être suivie le plus rapidement possible de celle de la CPP et de l'installation de ses sous-commissions.
- Les problèmes d'ordre juridique empêchant l'installation du conseil d'administration du Lycée de Thiès, et qui doivent trouver un début de solution avec l'adoption de la loi d'orientation de la FPT et la nécessaire concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances sur cette question, ont été évoqués.
- Pour mettre en œuvre le fonds d'appui aux initiatives locales et atteindre toutes les cibles concernées, il sera nécessaire de mener une campagne de communication et de sensibilisation en direction des cibles potentielles.

Quelques points du rapport trimestriel ont fait l'objet d'échanges sous forme de questions, de contributions ou de suggestions. La CC SEN/024, le pool des Onusiens et le METFP ont apporté des réponses et/ou des clarifications à chaque fois que de besoin, notamment sur les points suivants :

- **Validation des PRDFPT** : le retard constaté dans l'appui à la mise en œuvre des plans régionaux de développement de la FPT (PRDFPT) a été soulevé. En réponse à cette interpellation, la CC SEN/024 a rappelé que les conseils régionaux n'avaient, à ce jour, toujours pas officiellement validé ces PRDFPT, ce qui explique les retards de mise en œuvre. En effet, sans une délibération des conseils régionaux visant à adopter officiellement les documents, le programme SEN/024 n'a pas les bases pour appuyer leur mise en œuvre. Il est donc nécessaire de sensibiliser les présidents de région pour une adoption rapide de ces plans.
- **Volet communication** : les plans régionaux de communication sont toujours en cours d'élaboration. Or, en ce début d'année scolaire, les besoins en communication des différents établissements et structures de la ZCO sont importants. Il a été proposé d'identifier en priorité certaines actions qui pourraient être menées dans les plus brefs délais.
- **Taux d'exécution financière** : le taux d'exécution financière actuel (12%) pour l'année 2010 est jugé faible par certains membres du CTSC. La CC SEN/024 a expliqué que ce taux d'exécution financière ne reflétait pas le taux d'exécution technique, car la majorité des actions déjà mises en œuvre en 2010 concernent essentiellement des actions à faible taux de décaissement (formation, renforcement de capacités, rédaction des programmes, etc.). Ce taux d'exécution financière évoluera sensiblement au cours du dernier trimestre de l'année 2010 du fait du mécanisme de logement de fonds du programme au niveau de l'AGETIP pour ce qui concerne le volet infrastructures. En effet, il est prévu de verser un montant équivalent à 650 millions FCFA avant la fin de cette année sur le compte de l'AGETIP, pour mener à bien les travaux au cours de l'année 2011.
- **Volet infrastructures** : les participants se sont interrogés sur les retards importants constatés dans le démarrage effectif des travaux de construction. D'aucuns s'inquiètent de l'impact de ces retards dans le processus de passation de marché délégué à l'AGETIP à un peu moins de 18 mois du terme du programme. Le risque de ne pas terminer les travaux avant la date du 31 mars 2012 est aujourd'hui bien réel. En réponse à ces inquiétudes, la CC SEN/024 et le représentant de l'AGETIP ont informé les membres du CTSC que le processus de passation de marché arrive à son terme pour les infrastructures retenues au titre de la tranche 1, avec un démarrage effectif des travaux à la mi-novembre. En ce qui concerne les infrastructures retenues au titre de la tranche 2, le processus de recrutement des maîtres d'œuvre est en cours de finalisation et les études techniques et architecturales devraient pouvoir débiter dans le courant du 4^{ème} trimestre 2010. Enfin, pour les structures à construire au titre du BCI, l'entreprise retenue pour les travaux de construction du CETF de Kébémér a déjà aménagé sur site, tandis que pour le centre d'accueil du lycée de Thiès, l'entreprise vient d'être sélectionnée et a reçu son cahier des charges.
- **Volet insertion** : les agences onusiennes, dans leur programme d'activités, n'ont prévu aucun moyen pour la prise en charge des sortants du système d'apprentissage. Il a donc été proposé la mise en place d'un cadre permettant d'approfondir la réflexion sur l'insertion des apprentis. Ce cadre sera élargi aux inspecteurs d'académies. Pour le financement des projets soumis au comité technique interrégional mis en place par le PNUD/FDL, aucun des porteurs de projets originaire de la région de Matam n'a été financé, d'après l'inspecteur d'académie, d'où sa proposition de mettre en place un comité technique régional pour étudier et pré-valider les

dossiers à soumettre au comité interrégional. Sur ce point particulier, la coordonnatrice du programme FDL a expliqué que les dossiers en provenance de Matam n'ont pas été transmis dans les délais impartis. C'est la raison qui justifie la non sélection des dossiers en provenance de cette localité.

Au terme des discussions, le rapport d'activités de fin Q2/2010 et Q3/2010 a été adopté.

B.5 Présentation de la programmation du Q4/2010

Le CTP SEN/024 et le Coordonateur du programme BIT/ISFP ont présenté, chacun à leur tour, les principales activités qui seront mises en œuvre au cours du Q4/2010. La présentation de la planification du 4^{ème} trimestre a suscité quelques échanges sous forme de questions, compléments d'informations, contributions et commentaires, notamment sur les points suivants :

- **Plans régionaux de développement de la FPT :** l'IA de Saint-Louis s'est proposé, devant l'urgence de la mise en œuvre du PRDFPT, de faire valider le document en passant par les Comités Régionaux de Coordination et de Suivi (CRCS). Les présidents de région sont également présidents de ces instances. Un ordre du jour et un chronogramme leur seront proposés pour permettre l'adoption des documents. A la suite de ces validations, des missions seront organisées dans chaque région pour dégager des actions prioritaires à mettre en œuvre.
- **Volet Insertion :** la CT2 du METFP est intervenue pour souligner la qualité et la pertinence des interventions des Agences du Systèmes des Nations unies au sein de la ZCO, mais que le METFP manque cruellement de visibilité sur ces interventions. Il est donc souhaitable, dans un souci de capitalisation, que des documents retraçant les actions menées soient produits et partagés de manière régulière. Il a été retenu sur ce point, en collaboration avec les Agences du SNU, de finaliser la réflexion sur une démarche harmonisée d'insertion.
- **Projet d'établissement :** la mise en place des Conseils d'Administration (CA) et des Conseils d'Établissement (CE) devait constituer des préalables à l'élaboration des projets d'établissement dans la ZCO. Leur installation dépend cependant de nombreuses conditions qui risquent de ne pas être réunies dans le courant du trimestre à venir. Il est donc nécessaire d'activer les comités de gestion au sein des établissements visés et de s'appuyer sur ces mêmes comités autant que possible afin qu'ils soient en mesure de traiter le dossier relatif à l'élaboration des projets d'établissement.
- **Construction et équipement :** l'Inspecteur d'Académie de Louga s'est interrogé sur le cas spécifique du Centre de Formation et d'Appui aux Métiers (CEFAM) dont une convention de rétrocession a été signée entre le Conseil régional de Louga et le METFP : va-t-il dès lors bénéficier du même niveau d'appui que celui prévu dans le cadre du programme ? En réponse à cette interpellation, le Directeur des Ressources humaines du ministère dira qu'avec son intégration dans le dispositif de formation du METFP, le CEFAM pourra bénéficier des mêmes avantages que toutes les autres structures du METFP. Dans un premier temps, un directeur sera nommé et un personnel enseignant affecté. Un budget lui sera par la suite alloué. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme SEN/024, les travaux de construction/réhabilitation du CEFAM ont été inscrits au titre de la tranche 2. Les études techniques et architecturales devraient débiter au cours du trimestre à venir. Toutes les structures à construire et/ou à réhabiliter dans le cadre de ce programme seront équipées, y compris le CEFAM.
- **Apprentissage :** des précisions ont été demandées sur le processus d'identification des besoins des apprentis. Après l'identification des besoins en formation et en équipements des maîtres d'apprentissage, leur formation en Approche par Compétences (APC) et l'élaboration des référentiels, c'est l'identification des besoins des apprentis qui sera engagée. Le processus est le suivant : des tests vont être organisés pour déterminer le niveau des apprentis, celui-ci sera comparé aux profils de formation qui auront fini d'être définis afin d'évaluer son état d'avancement / retard.
- **Informations :** le coordonnateur général du programme a informé de la tenue prochaine de la Commission de Partenariat : elle se tiendra le 8 novembre 2010 à Luxembourg. Cette commission tracera les perspectives pour le PIC III.

Au terme de ces débats, le Responsable de la Cellule Suivi-Evaluation du programme a informé les membres du CTSC sur les études thématiques actuellement engagées dans le cadre de la revue à mi-parcours du programme. Ces études visent à évaluer la stratégie de mise en œuvre de chaque

composante sous un angle spécifique. Dans le cas du programme SEN/024, l'évaluation s'intéresse à la gouvernance partenariale, aussi bien au niveau institutionnel qu'opérationnel. Le plan d'actions élaboré dans le cadre de l'appui à la mise en place d'un système d'information est exécuté à 100%. Ce plan d'actions a permis la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une application informatique spécifique du sous secteur ETFP qui valorise les sous systèmes existants.

Enfin, la Responsable de la Cellule Communication du Programme a fait une brève présentation du site internet du programme, récemment mis en ligne.

C. POINTS DE DISCUSSION

Plusieurs points de discussion ont été mis sur table par la CC SEN/024, dont notamment :

- **la finalisation de l'installation des organes de pilotage** : il est en effet urgent d'installer tous les organes de pilotage de la FPT, y compris les tables sectorielles qui sont les seules habilitées à valider les référentiels en cours d'écriture.
- **l'organisation d'une réflexion sur la certification** : une telle réflexion doit être organisée pour tirer les leçons des différentes expériences menées et ainsi adopter une modalité de certification au niveau national.
- **la gouvernance des établissements** : cette question est récurrente. Le ministère est invité à mieux contrôler/superviser les différentes structures. Des mesures d'accompagnement doivent être prises et mises en place afin que les acquis ne soient pas perdus.
- **la production des manuels didactiques** : l'implantation de l'APC implique la production et la diffusion de manuels didactiques. Quelle structure doit-on mettre en place pour porter ces activités de production et de diffusion ? Une décision doit être prise avant que les productions ne soient terminées, ceci afin d'éviter des retards dans l'implantation.
- **l'implication du privé dans la mise en œuvre de l'APC.**

Pour un traitement approprié de ces questions, il a été proposé de mettre en place un cadre de réflexion, ceci dans l'objectif de prise de décisions rapide.

A la suite de ces présentations, le DPSR, Coordonnateur national du SEN/024, a présenté oralement un projet de voyage d'études pour certains agents du METFP. Les membres du CTSC l'ont invité à leur transmettre un document synthétique de présentation du projet, en précisant les points essentiels, notamment les objectifs recherchés, les résultats attendus, le calendrier de mission, les principales structures à rencontrer et la pertinence de la mission en rapport avec les actions du programme. Dès réception de ce projet de voyage d'études, les membres du CTSC se prononceront sur le bien-fondé de la mission, étape préalable avant le démarrage de l'activité.

En outre, il a été demandé au DPSR de présenter, au cours du prochain CTSC, le rapport de la mission effectuée par Monsieur le Ministre de l'ETFP et son équipe dans le courant du mois de juillet 2010, au Luxembourg. Cette demande est valable pour tous les autres projets de voyages d'études qui sont validés par le CTSC.

D. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la session, les recommandations suivantes ont été formulées par le CTSC :

1. **Mettre en place un comité de réflexion pour prendre en charge l'insertion des sortants du système d'apprentissage (DA, Onusiens, IA) ;**
2. **Traduire les recommandations en activités opérationnelles qui intègrent le plan d'action global (IA, Ministère, CC SEN/024) ;**
3. **Solliciter le secrétariat technique des CRCS pour la validation des PRDFPT (IA, CC SEN/024) ;**
4. **Mettre en place un cadre de réflexion pour traiter de toutes les questions soulevées dans les points de discussion (Ministère, CC SEN/024) ;**
5. **Finaliser la réflexion sur une démarche harmonisée d'insertion (METFP).**

E. PROCHAINE REUNION DU CTSC

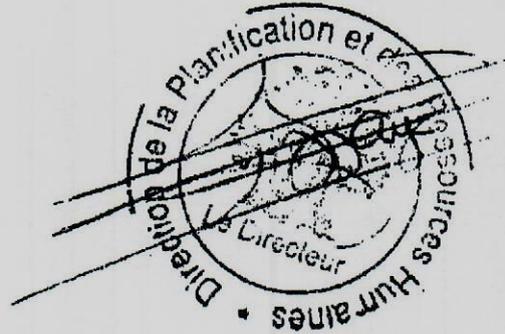
La prochaine réunion du CTSC est prévue dans le courant du mois de janvier 2011.

Le secrétaire de séance



**ENP SEN/024
Amadou NDIAYE**

Le président de séance



**Mame Mor Diarra
Ndiaye**

Le coordonnateur SEN/ 024

Liste des acronymes

AGETIP	Agence générale des Travaux d'Intérêt public contre le sous-emploi
APC	Approche par les Compétences
ARD	Agence régionale de Développement
BCI	Budget consolidé d'Investissement
BIT	Bureau international du Travail
CA	Conseil d'Administration
CC	Cellule de Coordination
CE	Conseil d'Etablissement
CETF	Centre d'Enseignement technique et de formation
CEFAM	Centre de Formation et d'Appui aux Métiers
CNCFPT	Commission nationale de Concertation de la Formation professionnelle et technique
CPP	Commission Partenariale des Programmes
CRCS	Comités Régionaux de Coordination et de Suivi
CT	Conseiller technique
CTP	Conseiller technique principal
CTSC	Comité technique de Suivi et de Coordination
DAGE	Directeur de l'Administration et de la Gestion des Equipements
DPSR	Directeur de la Planification et du Suivi de la Réforme
DFPT	Directeur de la Formation professionnelle et technique
ENP	Expert national principal
ENSETP	Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel
ETFP	Enseignement technique et Formation professionnelle
FDL	Fonds de Développement Local
FPT	Formation professionnelle et technique
IA	Inspection d'Académie
LD	Lux-Development
LETFP	Lycée d'Enseignement technique et de formation professionnelle
METFP	Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle
PDER	Projet de Développement de l'Entreprenariat régional
ONU DI	Organisation des Nations unies pour le Développement industriel
PIC	Programme indicatif de Coopération
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PRDFPT	Plan régional de Développement de la Formation professionnelle et technique
SCODA	Service de Communication, Documentation et Archives
TDR	Termes de Référence
ZCO	Zone de Concentration opérationnelle (du Programme de Coopération bilatérale Sénégal - Luxembourg)

Liste des participants

N°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
1.	Mame Mor Diarra NDIAYE	Direction de la Planification et du Suivi de la Réforme / METFP (Président)	Directeur / Coordonnateur national du SEN/024	Tel : 33 821 29 81 Fax : 33 821 29 81 Portable : 77 649 63 11 Email : mamemorndiaye@yahoo.fr
2.	Sidy BA	Direction de la Planification et du Suivi de la Réforme / METFP	Chef de Division	Tel : 33 821 29 81 Fax : 33 821 29 81 Portable : 77 649 63 11 Email : spmetfp@yahoo.fr
3.	Ndeye Ngoné DIOP	METFP	Conseiller Technique N°2	Tel : Fax : Portable : 77 536 48 32 Email : Ngonediop2@yahoo.fr
4.	Mame Limamoulaye SECK	Direction de l'Apprentissage / METFP	Directeur	Tel : 33 82515472 Fax : Portable : 77 643 48 89 Email : libasselaye@orange.sn
5.	Jean Paul GOOR	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Coordonnateur Général	Tel : 33 938 26 51 Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 80 Email : jean-paul.goor@luxdev.lu
6.	Quentin BOURDEAUX	Programme de coopération Sénégal- Luxembourg	Coordonnateur des Opérations	Tel : 33 938 26 52 Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 819 23 80 Email : bourdeaux@lux-development.lu
7.	Ndiaga NDIAYE	ONU DI	Expert National	Tel : 33 938 22 72 Fax : 33 938 22 71 Portable : 77 569 09 62 Email : ndiaye.ndiaga@gmail.com
8.	Mamadou Youndoung THIAM	ONU DI	Expert Régional	Tel : 33 967 44 75 Fax : Portable : 77 542 91 18 Email : youndoam@gmail.com
9.	Massamba MBOW	Direction des Examens et Concours (DECC) / METFP	Directeur	Tel : 33 864 37 99 Fax : 33 864 37 58 Portable : 77 639 11 78 Email :
10.	Ousseynou MBAYE	Direction des Ressources Humaines / METFP	Directeur	Tel : Fax : Portable : 77 654 05 69 Email :
11.	Joseph Mbissane GNINGUE	Direction de la Formation Professionnelle et Technique / METFP	Chef de Division	Tel : 338215221 Fax : 338220114 Portable : 77 538 29 30 Email : jgningue@yahoo.fr
12.	Bilal DIENG	Direction de la Dette et de l'Investissement / Ministère de l'Economie et des Finances	Chef de Programme	Tel : 33 889 26 83 Fax : 33 821 16 30 Portable : 77 644 90 79 Email : Bilal.dieng@gmail.com
13.	Néba SOUMANO	Bureau International du Travail	Responsable Suivi Evaluation	Tel : 33 825 45 30 Fax : 33 825 27 83 Portable : 77 654 67 23 Email : favacitoyen@yahoo.fr
14.	Sokhna Kane NDOYE	Service de la Communication, de la Documentation et des Archives / METFP	Chef de Service	Tel : 33 822 78 07 Fax : Portable : 77 725 18 88

N°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
				Email : soxnakane@gmail.com
15.	Serigne Abdou Ndar FALL	Inspection d'Académie de Saint-Louis	Inspecteur	Tel: 33 961 13 03 Fax : 33 961 15 25 Portable : 77 635 27 10 Email : ndarfall@yahoo.fr
16.	Ngarry FAYE	Inspection d'Académie de Matam	Inspecteur	Tel : Fax : Portable : 77 450 27 28 Email : mfb@luxdev.lu
17.	Lamine SARR	Inspection d'Académie de Louga	Inspecteur	Tél : 33 967 31 73 Fax : Portable : 77 651 79 71 Email : lsarr46@yahoo.fr
18.	Absatou Diop DIALLO	Inspection d'Académie de Thiès	Inspecteur	Tél : 339395470 Fax : 339511591 Portable : 775562487 Email :
19.	Catherine JOSSE	FONDEF	Chargée de Suivi-évaluation	Tel: 33 869 25 80 Fax : 33 824 52 63 Portable : 77 657 93 84 Email : kathyjose@yahoo.fr
20.	Eric SILVESTRE	ISFP / Bureau International du Travail	Conseiller Technique Principal	Tel: 33 825 45 80 Fax : 33 825 27 83 Portable : 77 569 15 45 Email : ericstilvestre@orange.sn
21.	Awa Wade SOW	Programme d'Appui à la Mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP/FDL/PNUD)	Coordonnatrice Antenne Saint-Louis	Tél : 33 961 87 83 Fax : 33 961 87 23 Portable : 77 639 61 85 Email : awadesow@yahoo.fr
22.	Mouhamadou Safaiou DIALLO	Programme d'Appui à la Mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP/FDL/PNUD)	Expert FDL	Tél : 33 961 87 83 Fax : 33 961 87 23 Portable : 77 425 10 51 Email : msafaiou@yahoo.fr
23.	Malick GAYE	AGETIP	Chef de Projet	Tél. 77 644 51 38 Fax. 33 821 04 78 Portable : 77 649 68 98 Email. mgaye@agetip.sn
24.	Moustapha NDIAYE	AGETIP	Chef de Projet	Tél. 33 821 04 78 Fax. 33 821 04 78 Portable : 77 644 51 38 Email. taphndi@yahoo.fr
25.	Rama DIAGNE	Conseil Régional de Louga/ Division Eco/Dev	Division Eco/Dev	Tél : Fax : Portable : 77 551 45 22 Email :
26.	Momar LO	Conseil Régional de Louga	Conseiller	Tél : Fax : Portable : 77 634 31 90 Email : momarlouga@yahoo.fr
27.	Fama TOURE	Agence Régionale de Développement Louga	Responsable SIG Point Focal LD	Tel: 33 967 44 75 Fax : 33 967 00 91 Portable : 77 651 03 88 Email : famazahra@gmail.com
28.	Cheikh GUEYE	Agence Régionale de Développement Louga	Responsable Infrastructures	Tel: 33 967 44 75 Fax : 33 967 00 91 Portable : 77 450 03 12

n°	Prénom et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
29.	Alioune Badara FALL	Agence Régionale de Développement Saint-Louis	Chargé de mission Point focal LD	Email : gueyecheikh@yahoo.fr Tel: 33 961 77 67 Fax : 33 961 63 99 Portable : 77 273 65 21 Email : badoufall@laposte.net Tel: 33 966 65 88
30.	Amadou Isaac AGNE	Agence Régionale de Développement Matam	Assistant du Directeur Point Focal LD	Fax : 33 966 65 87 Portable : 77 605 67 10 Email : bayalagne@yahoo.fr Tel:
31.	Moussa SARR	Banque Régionale de Solidarité	Expert / Point focal PRP	Fax : Portable : 77 425 10 51 Email : msafalou@yahoo.fr Tel: 33 938 26 63
32.	Makha DIAKHO	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/023	Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 78 Email : makha.diakho@luxdev.lu Tel : 33.938.26.61
33.	Marie Françoise Ngom BOISSY	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Responsable communication	Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529.96.82 Email : mfb@luxdev.lu Tel: 33.938.26.60
34.	Mouhamadou Moustapha ANE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Responsable suivi-évaluation	Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529 96 77 Email : mouhamadou.ane@luxdev.lu Tel: 33 938 26 79
35.	Dr Fatoumata DIAWARA	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/025	Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 82 Email : fdiawara25@gmail.com Tel : 33 938 26 67
36.	Maleye Ahmadou DIAGNE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/024	Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 649 68 98 Email : maley61@gmail.com Tel: 33 938 26 68
37.	Amadou NDIAYE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Expert National Principal SEN/024	Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 73 Email : amadou.ndiaye@luxdev.lu Tel: 33 938 26 80
38.	Dr Cheikh HANNE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Expert National Principal SEN/025	Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 636 18 10 Email : hanne.cheikh@luxdev.lu Fax : 33 832 33 73 Portable : 77 639 13 43 Email : tairoundiaye@gmail.com
39.	Soline PRALORAN	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistante au Coordonnateur des Opérations	Tel: 33 938 26 50 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 739 86 23 Email : soline.praloran@luxdev.lu